



The Scottish Parliament
Pàrlamaid na h-Alba

Vos députés

Vos députés

Le Parlement écossais est composé de 129 députés — les membres du Parlement écossais — qui sont élus par les Écossais pour les représenter.

Les députés travaillent pour votre compte et prennent des décisions sur un large éventail de domaines, notamment l'éducation, l'environnement, la santé, le logement, la justice civile et pénale, et le transport.

Vous pouvez contacter vos députés même si vous n'avez pas voté pour eux.

Si vous demandez à un député de vous aider, vous pouvez vous attendre à ce qu'il prenne en charge votre dossier ou qu'il vous explique pourquoi il ne le fera pas. Cependant, c'est aux députés de décider de la façon de répondre à une requête ou à une demande de renseignements.

Qui puis-je contacter ?

Si vous habitez en Écosse, vous êtes représenté par huit membres du Parlement écossais — un pour votre circonscription et sept pour l'ensemble de la région parlementaire qui inclut votre circonscription.

Les députés de circonscription et les députés régionaux ont le même statut pour vous représenter, et vous pouvez contacter librement n'importe lequel de vos huit députés. Par exemple, vous pouvez choisir de contacter un député, parce qu'il appartient à un parti politique particulier ou parce que vous savez qu'il a un intérêt dans le sujet que vous voulez discuter.

Faites une recherche par code postal sur notre site web suivant : parliament.scot/msps ou contactez le service des informations publiques [Public Information] pour identifier vos députés et le moyen de les contacter.

Vous pouvez envoyer un courriel à vos députés en utilisant le format standard suivant :

prénom.nomdefamille.msp@parliament.scot

Vous pourrez obtenir d'autres coordonnées sur notre site web ou auprès du service des informations publiques.

Vous pouvez écrire à un député dans n'importe quelle langue. Si vous avez une réunion avec un député, les services d'un interprète pourront être organisés si nécessaire. Si vous avez besoin d'un interprète, veuillez en informer le député.

Que font mes députés ?

- le lundi et le vendredi : normalement, les députés travaillent dans leur région.
- le mardi, le mercredi et le jeudi : en temps normal, les députés sont au Parlement, car des débats et les réunions de commissions se tiennent normalement ces jours-là.

Les députés peuvent également tenir des permanences, prendre la parole lors de réunions ou assister à des événements le soir et le week-end.

Certains députés sont des Ministres [Cabinet Secretaries] ou des Ministres délégués [Ministers] au Gouvernement écossais, responsables d'un certain domaine politique tel que la santé ou la justice. Si l'un de vos députés locaux est un Ministre ou un Ministre délégué, vous pouvez quand même le contacter pour lui demander de vous aider ou de vous conseiller sur toute question traitée par le Parlement écossais.

Comment puis-je en apprendre davantage sur mes députés ?

- Notre site web comprend une section pour chaque député. Elle contient des informations bibliographiques ainsi que les relevés de votes récents.
- Ce que les députés disent en Chambre et lors des réunions de commissions est publié dans le Registre officiel [Official Report] qui est disponible sur notre site web. Par ailleurs, vous pouvez visualiser des vidéos des réunions sur scottishparliament.tv et sur YouTube.
- Les députés produisent souvent des bulletins d'informations sur leur travail au Parlement. Pour en savoir plus, contactez le bureau des membres du Parlement écossais.
- Un grand nombre de députés ont leur propre site web et leurs propres comptes sur les réseaux sociaux avec des informations sur leurs activités ainsi que sur leurs permanences.
- Visitez le Parlement écossais pour voir vos députés à l'action. Appelez les services aux visiteurs au 0800 092 7600 ou au 0131 348 5200 (en anglais), ou envoyez un courriel à visit@parliament.scot (dans n'importe quelle langue) pour réserver des billets.

Informations publiques

Pour de plus amples informations sur le Parlement écossais, ses membres, ses activités ou procédures, veuillez nous contacter.

Live Chat parliament.scot/live-chat (en anglais uniquement)

Téléphone 0800 092 7500 ou 0131 348 5000 (en anglais uniquement)

Vous pouvez nous écrire dans n'importe quelle langue :

Courriel info@parliament.scot

SMS 07786 209888

Adresse : Public Information
The Scottish Parliament
Edinburgh
EH99 1SP

Site web parliament.scot

Par ailleurs, nous avons des comptes sur Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.

Si vous nous contactez pour nous demander des renseignements, nous utiliserons les informations que vous nous fournissez uniquement pour traiter votre demande. Pour d'autres précisions sur la façon dont nous gérons vos informations, rendez-vous sur parliament.scot/dataprotection ou contactez-nous.

S'il vous faut des informations sur le Parlement écossais sous un autre format ou dans une autre langue, veuillez nous contacter.



HAPPY TO TRANSLATE